

Acte de décès de PICOT Marie Pélagie [121].

Du dix-septième jour du mois de décembre l'an mil huit cent quarante, à sept heures du soir, acte de décès de PICOT Marie Pélagie, décédée hier à six heures du soir à Thérouldeville, tisserande, demeurant audit Thérouldeville, née le vingt-huit novembre l'an mil sept cent quatre-vingt-sept à Saint Martin aux Buneaux, fille de feu PICOT François Ambroise et de feu JOLY Marie Anne, mariée à CALBRY Pierre Aimable à Thérouldeville le vingt-sept du mois de décembre l'an mil huit cent quinze, sur la déclaration à moi faite par VERDIERE Charles Alexandre, instituteur, âgé de trente-quatre ans, ami de la défunte, et par DUMENIL Jacques, tisserand, âgé de cinquante-cinq ans, aussi ami de la défunte, tous deux de cette commune, lesquels ont signé après lecture faite le présent acte, qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi par nous maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.